



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Se-liberer-de-l-emploi-salarie>

Réflexion

Se libérer de l'emploi salarié !

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2014 - N° 1151 - mars 2014 -

Date de mise en ligne : mercredi 27 août 2014

Date de parution : mars 2014

Description :

Marie-Louise Duboin s'étonne de voir à quel point les exploiters ont réussi à inculquer, même chez ceux qui prétendent défendre les exploités, une véritable sacralisation de l'emploi !

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Quand un quart de la population mondiale ne peut plus avoir accès à un emploi, comment peut-on encore soutenir l'obligation d'en trouver un pour pouvoir vivre ? Fin du salariat, revenu garanti, ces idées sont donc d'actualité. Et on s'attend à ce qu'elles soient combattues par les exploiters. Mais M-L Duboin s'étonne de voir à quel point ces derniers ont réussi à inculquer, même chez ceux qui prétendent défendre les exploités, une véritable sacralisation de l'emploi !

L'Association pour une Taxe Tobin d'Aide aux Citoyens (ATTAC) a bien évolué depuis sa création en 1998. Au point que des propositions viennent d'y être faites pour envisager de « se libérer de l'emploi ». Hélas, elles se heurtent à la volonté d'économistes qui, depuis son origine, définissent quels sont les combats à mener. Pour eux, son objectif doit être et demeurer, sans discussion possible, le plein emploi. L'un d'eux estime qu'exiger un revenu garanti serait y renoncer, donc faire « le miel des présumés néolibéraux » en admettant « implicitement que tous les individus ne peuvent pas s'insérer dans toutes les sphères de la société ». Ainsi, selon lui, on ne peut s'insérer dans la société que si on occupe un emploi, toute activité doit donc être mise sur le marché du travail.

On ne peut pas être d'accord. D'abord parce que ce discours rappelle trop celui tellement rabâché : "il faut créer des emplois", sans jamais préciser pour quoi faire. Or il y a déjà beaucoup trop d'emplois nuisibles ou inutiles dans la publicité, le bourrage médiatique des crânes, la programmation d'obsolescence, sans compter ceux des conseillers en fiscalité et des traders, etc...

Ensuite, les emplois qui se créent maintenant sont des emplois précaires : si tous les actifs n'avaient que des jobs allemands à un euro/heure, ou des contrats anglais "à zéro heure" s'en satisferait-on sous prétexte que le plein emploi est atteint ?

Enfin, je crois qu'il n'est ni nécessaire, ni même possible, de compter, pour les salariés, les heures passées dans toutes sortes d'activités fort utiles qui, aujourd'hui, ne sont pas « rémunérées ».

L'important, c'est que tout le monde ait de quoi vivre en étant libre de choisir son mode de vie, donc ses activités. Et reconnaître qu'il y a des « sphères de la société où il est possible de s'insérer » sans être "payé pour ça"... et sans déchoir, c'est le contraire de l'idéologie libérale !

Il faut que chacun ait les moyens de choisir toute activité reconnue "utile", et c'est bien ce que permet, à condition qu'il soit de montant suffisant, le revenu garanti : étudiants, artistes, femmes dites "au foyer" qui aujourd'hui doivent être entretenues par un "conjoint", etc. Certes, il faudra des débats pour décider de "l'utilité", faire admettre, par exemple, qu'on est utile en faisant des études, en prenant une année sabbatique pour mener une enquête ou pour assister un proche, etc.

Ne rejetons pas cette assurance sous prétexte qu'on ne peut pas faire confiance aux humains parce que livrés à eux-mêmes, ils ne ficheraient rien de bon ... alors que le gouvernement vient de nous obliger, avec son pacte de responsabilité, à payer des milliards d'aide aux entreprises sans rien exiger d'elles en retour, sous prétexte qu'à elles, on peut faire confiance !

Notre enseignant en économie dénonce ensuite deux croyances, celle « qu'un revenu monétaire pourrait provenir d'un ailleurs que le travail collectif et celle que la société pourrait être une somme d'individus décidant, seuls, de leur

activité, sans qu'il y ait à un quelconque moment une validation collective, sociale, de cette activité, tout en pensant qu'une manne monétaire tombe du ciel, sans cette validation ». Il a parfaitement raison. Mais ce n'est pas aux auteurs des propositions qu'il réfute qu'il devrait attribuer ces erreurs, c'est au système capitaliste. Car, en ce qui concerne la première, le revenu monétaire des plus riches n'est pas la rémunération de leur propre travail. Et il n'est pas une manne venue du ciel : il est créé de façon à leur permettre de s'approprier les richesses nées du travail collectif. À propos de la seconde critique, d'où vient, aujourd'hui, la validation de toute activité ? Elle vient du marché, et il n'y a pas « validation collective, sociale » quand l'accès au marché est refusé à un quart de la population.

C'est de cette pseudo "loi" économique et financière qu'il s'agit de nous libérer. Or elle ne tombe pas du ciel comme une loi naturelle, universelle, immuable, elle n'a pas toujours existé, et, en outre, elle nous fait obligation d'une croissance évidemment impossible !

Nous sommes tous cohéritiers d'une somme de connaissances et de moyens très puissants, que nous ne pouvons pas continuer à utiliser en fonction d'impératifs aussi vagues et nocifs que faire du profit, suivre le marché, créer des emplois, revenir au plein emploi...

Nous sommes dans l'obligation d'innover pour organiser la production de façon raisonnée, concertée, et partager les richesses produites par les actifs.

Or ce partage, il faut en prendre conscience, nous oblige à remettre tout à plat. À commencer par la création monétaire. Le maniement de cet outil ne doit plus être laissé à des banques privées, mais remis à la communauté et repensé. La monnaie ne doit être qu'un flux de pouvoir d'achat qu'il s'agit de répartir entre tous pour, d'une part, réaliser la production et assurer les services publics, et d'autre part, partager les richesses ainsi créées en assurant à tous un revenu, renouvelé au même rythme que la production.

Ce revenu ainsi garanti à chacun n'est pas le paiement de son travail, mesuré pour être comptabilisé, c'est le moyen qui lui est assuré, à vie, par la société dont il fait partie, pour qu'il puisse y exercer au mieux ses activités.